L'OFFICIEL

secretariat@gard-lozere.fff.fr

N°4 du 24 Septembre 2021

Le journal numérique du DISTRICT GARD-LOZERE de FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire d'Hiver de la saison 2020/2021 aura lieu le samedi 30 Octobre 2021, à la salle de réunion de l'Hôtel C-Suites (entrée Nîmotel Ville Active), à Nîmes.

Conformément aux statuts et dispositions règlementaires, pour répondre aux obligations de communication de l'ordre du jour qui sera établi lors de la prochaine réunion du Comité de Direction du 06/10/2021, les clubs peuvent présenter des questions écrites ou des modifications aux règlements **avant le 30.09.2021 dernier délai**.

COMITE DE DIRECTION

Procès-verbal n°2 du Comité de Direction

Réunion du :	**Jeudi 16 Septembre 2021**
À :	**18h00 – Au siège du District**
Présidence :	M. Francis ANJOLRAS
Présents :	Mmes Christie CORNUS, Audrey FIRMIN, Rachel MARTIN, Stéphanie ALBEROLA Mrs Bernard BERGEN, Joseph Fernand D'ANNA, Jean Marie ROUFFIAC, Patrick CHAMP,
Absents excusés :	Mmes Marie-Elisabeth COLLAVOLI, Bernadette FERCAK Mrs Philippe MOREL, Damien JURADO, Christian BOUTADE et Dr Jean-François CHAPELLIER
Assistent à la réunion :	Teddy GRAS (Resp. Administratif). Claude BOUILLET, Fréderic ALCARAZ

Conformément à l'article 11.3.3 du Règlement Intérieur de la Ligue, les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Supérieure d'Appel de la Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Préambule

Le Président, Mr. Francis ANJOLRAS remercie les membres présents et procède à l'appel des membres.

Approbation des Procès-verbaux

Le Président apporte une rectification au PV du dernier Comité de Direction du 07.07.2021 :

Le Président soumet à l'approbation des membres du Comité de Direction le Procès-verbal n°1 du 07.07.2021 :

- POUR : 9
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité

Le Président soumet à l'approbation des membres du Comité de Direction le Procès-verbal n°1 du Bureau du 31.08.2021, publié sur le site le 03.09.2021.

- POUR : 9
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

Le président en profite pour rappeler que **seules les informations données dans les procès-verbaux des instances (FFF, Ligue, District) peuvent être considérés comme officielles, et que les clubs ne doivent pas se baser sur les hypothèses de sites internet non officiels**

Condoléances

Les membres du Comité Directeur, informés du décès de :

- M. Jean FERMAUD, ancien dirigeant du FCO DOMESSARGUES
- M. Jean RIEUTORD, ancien vice-président du CA BESSEGES

- M. Marcel GILLES, dirigeant de ST JEAN DE MARVEJOLS
- M. Jean-Noël MOYA, arbitre, membre de la commission des Arbitres du District
- M. Bruno BEGNINI, dirigeant de l'USS AIGUES MORTES
- M. Jean-Pierre ADAMS, ancien joueur international et de NIMES OLYMPIQUE
- M. André MARTIN, ancien joueur et président de l'US MONOBLET

présentent leurs très sincères condoléances aux famille et aux clubs.

Les membres du Comité Directeur accusent réception des remerciements de la famille de Monsieur Jean Noël MOYA.

Agenda du Président

Date	*Lieu*	*Objet*
10/07/2021	Montpellier	Comité de direction LFO
24/07/2021	Aumont	Réunion ADFL
28/08/2021	Le Martinet	Inauguration Rue Robert SIATKA (Ancien joueur professionnel)
07/09/2021	Chastel Nouvel	Réunion au siège de la délégation de Lozère

Courrier de M. Boris SAMBOEUF

Nous informant de sa décision d'arrêter l'ensemble de ses activités au sein du District compte tenu de son manque de disponibilité à l'égard des changements futurs de sa situation professionnelle.

Les membres du Comité regrettent son départ et lui adressent leurs plus chaleureux remerciements pour son investissement au sein du Comité Directeur, des Commissions et de l'Arbitrage durant de longues années.

Courriers Clubs

521052 - AS SAINT PRIVAT

- Nous transmettant une correspondance avec le service juridique de la Ligue. *Renvoie le club aux décisions du Comex de la FFF du 20/08/2021 relatives à la mise en application des mesures sanitaires.*

503150 – C.S. CHEMINOT NIMOIS

- Nous invitant aux festivités des 90ans du club le 11.09.2021. *Noté. Remerciements.*

514959 - GAZELEC S. GARDOIS

- Nous informant de l'organisation de tournoi U12 et U13 les 4 et 5.09.2021 et sollicitant une aide. *Une réponse sera faite.*

552049 - R.C. SAUVETERRE

- Nous informant de la situation du club. *Une réponse sera faite.*

518431 - A.S. ST CHRISTOL LEZ ALES

- Se portant candidat à l'organisation des finales de Coupe Gard-Lozère. *Noté. Remerciements.*

525111 - F.C.O. DOMESSARGUES

- Nous invitant au Jubilé de M. Michel PAPA, Ancien Président du club, le 18.09.2021. *Noté. Remerciements.*

Correspondances diverses

Mairie de SAUVETERRE

- Nous invitant à l'inauguration de leur nouveau stade Municipale du 11/09/2021. *Noté. Remerciements. (Reporté)*

AFSVFP – Assoc. Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair Play.

- Nous transmettant un communiqué de presse suite aux incidents de la rencontre OGC Nice / O. Marseille. *Noté.*

Nomination des Commissions 2021/2022

L'ensemble du Comité procède à la nomination des membres des Commissions telles que définies *en annexe de ce procès-verbal* pour la saison 2021/2022 soit jusqu'au 30.06.2022.

Rappelle également que les membres des Commissions disciplinaires sont nommés pour la durée du mandat (Expire en 2024) (PV du Comité Direction du 03/02/2021),

Réfèrent Covid-19

Conformément aux préconisations fédérales, le Comité de Direction a nommé Mr Bernard BERGEN comme REFERENT COVID-19 au sein du District et en charge de la Commission.
Il demande aux Clubs de se rapprocher de cette commission pour toutes questions à ce sujet et sur les protocoles sanitaires en vigueur.
Ses coordonnées se trouvent sur le Site du District. Il est joignable par mail : covid19@gard-lozere.fff.fr

Groupement

Le comité de Direction accuse réception du projet de groupement entre les clubs de US LA REGORDANE (N°563664) et de CALVISSON F.C (N°580584) en date du 13/08/2021.
Après étude du dossier, et conformément à l'article 39 ter des RG de la FFF, **le Comité de Direction émet un avis favorable à ce groupement.**

Le comité de Direction de la Ligue de Football valide le projet de Groupement entre les clubs DE FOOT TERRE DE CAMARGUES (551417) et L'OLYMPIQUE SAINT LAURENTAIS (503195) en date du 10/07/2021.
Conformément à l'article 39 ter des RG de la FFF, **le Comité de Direction émet un avis favorable à ce groupement.**

Ententes

Le Comité de Direction dresse la liste des ententes telles qu'autorisées en annexe 1 du présent procès-verbal.

Rappel Article 99.3 des Règlement Généraux de la FFF

Le comité de Direction rappelle aux clubs l'application de l'Article 99.3 des Règlement Généraux de la FFF sur les changements de clubs des jeunes :
« 3. Les Ligues régionales peuvent toujours intervenir ou interdire les changements de club des jeunes qu'elles jugeraient abusifs pour l'intérêt des clubs. »,

Et invite donc les clubs à saisir la Ligue régionale dans ces cas.

Subvention

Suite à la demande de l'amicale des éducateurs du District Gard-Lozère, le Comité de Direction sur proposition du Président décide d'octroyer une aide de 1300 euros.

Assemblée générale du District

L'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire d'Hiver de la saison 2020/2021 aura lieu le samedi 30 Octobre 2021, à la salle de réunion de l'Hôtel C-Suites (entrée Nîmotel Ville Active), à Nîmes.

Conformément aux statuts et dispositions règlementaires, pour répondre aux obligations de communication de l'ordre du jour qui sera établi lors de la prochaine réunion du Comité de Direction du 06/10/2021, les clubs peuvent présenter des questions écrites ou des modifications aux règlements **avant le 30.09.2021 dernier délai**.

De plus, **une assemblée Générale Ordinaire Elective dématérialisée sera organisée le samedi 23 Octobre 2021** afin de respecter les délais statutaires concernant l'élection de la délégation du District aux assemblées générales de Ligue (cf. Article 12 alinéa 5.f des Statuts du District). On procédera également à l'élection d'un membre du Comité de Direction eu égard du poste vacant conformément à l'article 13 alinéa 3 des Statuts du District.

L'appel à candidatures pour ces élections est ouvert du 15.09.2021 au 30.09.2021 à minuit, par lettre recommandée, cachet de la Poste faisant foi.

Toute candidature à la délégation pour représenter les Clubs de District lors des Assemblées Générales de la Ligue de football d'Occitanie doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

DISTRICT GARD-LOZÈRE DE FOOTBALL
Élection de la Délégation du District pour l'Assemblée Générale de la Ligue
34 rue Séguier
30020 NÎMES cedex 1

Informations diverses

1. **Bernard BERGEN :** Bilan de la première journée pass sanitaire en Sénior. Indulgence auprès des clubs concernés par les litiges tout en rappelant les consignes gouvernementales. Il n'y aura plus de seconde chance.

2. **Fréderic ALCARAZ :** Participation du District Gard-Lozère à un job dating à Nîmes le 15/09/2021 pour les possibles volontaires Service Civique. Le District Gard-Lozère, tête de réseau est chargé du recrutement et de l'affectation des Services Civiques

Projet de Communication et Réseau sociaux

Le Responsable Administratif Gras Teddy fait part aux membres du Comité Directeur du projet de communication autour des nouvelles technologies et des réseaux sociaux.

Le Président soumet à l'approbation des membres du Comité de Direction le Projet.

- POUR : 9
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le projet est adopté à l'unanimité

Ce projet sera communiqué au club dès sa mise en place.

Prochain Comité

- **Le 6 Octobre 2021 en présentiel.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,
Francis ANJOLRAS

Annexe 1

Ententes autorisées pour la saison 2021/2022

Le club support est le premier nommé.

La dénomination de l'entente est, sauf mention contraire, l'adjonction des noms des clubs composant cette entente.

1) CATÉGORIE U19

Date valid.	Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
21/06/2021	*ENT MANDUEL/OC REDESSAN*	521883 SC MANDUEL	526898 OC REDESSAN	
29/07/2021	*ENT SO AIMARGUES/FC CABASSUT*	503353 SO AIMARGUES	560593 FC CABASSUT	

2) CATÉGORIE U17

Date valid.	Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
17/06/2021	*ENT. ST. BEAUC. JONQ*	551488 STADE BEAUCAIRE 30	503388 FC JONQUIERES	
21/06/2021	*ENT MANDUEL/OC REDESSAN*	521883 SC MANDUEL	526898 OC REDESSAN	
16/07/2021	*ENT AS ST PRIVAT/FC MONS*	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	
19/07/2021	*ENT ST LT DES ARBRES/FC CANABIER*	535852 535852	549600 FC CANABIER	
19/08/2021	*ENT CAMARGUE VIDOURLE*	503353 SO AIMARGUES	551417 FOOT TERRE DE CAMARGUES	560593 FC CABASSUT
31/08/2021	*S2C FC LES HAUTS DE NIMES*	550035 AS SPORTS CŒURS MILHAUD	560752 LES HAUTS DE NIMES	

3) CATÉGORIE U15

Date valid.	Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
~~17/06/2021~~	~~*ENT. ST. BEAUC. JONQ.*~~	~~551488 STADE BEAUCAIROIS 30~~	~~503388 F.C. JONQUIÉROIS~~	
~~25/06/2021~~	~~*FC RAIA – FC CEVENNES*~~	~~581733 FC RAIA~~	~~563766 FC CEVENNES~~	
~~21/06/2021~~	~~*ENT MANDUEL/OC REDESSAN*~~	~~521883 SC MANDUEL~~	~~526898 OC REDESSAN~~	
16/07/2021	*ENT AS ST PRIVAT/FC MONS*	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	
19/07/2021	*ENT ST LT DES ARBRES/FC CANABIER*	535852 535852	549600 FC CANABIER	
~~23/07/2021~~	~~*ENT CHAMBORIGAUD/LE COLLET*~~	~~519884 CHAMBORIGAUD~~	~~519631 LE COLLET DE DEZE~~	
31/08/2021	*ENT BARJAC/FC VAL DE CEZE*	521148 ES BARJAC	553818 VAL DE CEZE	
15/09/2021	*ENT CIGALOIS /MONOBLET*	503233 ST HIPPOLYTE DU FORT	503980 MONOBLET	
15/09/2021	*ENT ST HILAIRE/ST JEAN DU PIN*	553073 OL ST HILAIRE LA JASSE	531238 ST JEAN DU PIN	
16/09/2021	*ENT EFVA/CA BESSEGES*	538138 EFVA ST FLORENT/AUZONNET	590128 CA BESSEGES	

~~4/ CATEGORIE U14~~

Date valid.	Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
~~16/07/2021~~	~~*ENT AS ST PRIVAT/FC MONS*~~	~~521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX~~	~~537093 FC MONS~~	

5) CATÉGORIE U12/U13

Date valid.	Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
17/06/2021	*ENT. ST. BEAUC. JONQ.*	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	
~~25/06/2021~~	~~*FR RAIA – FC CEVENNES*~~	~~581733~~ ~~FC RAIA~~	~~563766~~ ~~FC CEVENNES~~	
21/06/2021	*ENT MANDUEL/OC REDESSAN*	521883 SC MANDUEL	526898 OC REDESSAN	
16/07/2021	*ENT AS ST PRIVAT/FC MONS*	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	
13/09/2021	*ENT FC BERNIS/GC UCHAUD*	548628 FC BERNIS	517866 GC UCHAUD	
15/09/2021	*ENT ST HILAIRE/ST JEAN DU GARD*	553073 ST HILAIRE LA JASSE	531238 ST JEAN DU PIN	
16/09/2021	*ENT EFVA/CA BESSEGES*	538138 EFVA	590128 CA BESSEGES	

6) CATÉGORIE U12 A 8

Date valid.	Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
17/06/2021	*ENT. ST. BEAUC. JONQ.*	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	
16/07/2021	*ENT AS ST PRIVAT/FC MONS*	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	
30/08/2021	*ENT CODOGNAN/VERGEZE*	523119 CODOGNAN	500377 VERGEZE	
16/09/2021	*ENT EFVA/CA BESSEGES*	538138 EFVA ST FLORENT/AUZONNET	590128 BESSEGES	

7) CATÉGORIE U10/U11

Date valid.	Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
17/06/2021	*ENT. ST. BEAUC. JONQ.*	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	
~~25/06/2021~~	~~*FR RAIA – FC CEVENNES*~~	~~581733~~ ~~FC RAIA~~	~~563766~~ ~~FC CEVENNES~~	
16/07/2021	*ENT AS ST PRIVAT/FC MONS*	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	

8 CATÉGORIE U10

Date valid.	Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
17/06/2021	*ENT. ST. BEAUC. JONQ.*	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	
16/07/2021	*ENT AS ST PRIVAT/FC MONS*	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	

9) CATÉGORIE U8

Date valid.	Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
17/06/2021	*ENT. ST. BEAUC. JONQ.*	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	
16/07/2021	*ENT AS ST PRIVAT/FC MONS*	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	

10) CATÉGORIE U9

Date valid.	Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
17/06/2021	*ENT. ST. BEAUC. JONQ.*	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	
16/07/2021	*ENT AS ST PRIVAT/FC MONS*	521052	537093	

		AS ST PRIVAT DES VIEUX	FC MONS	

10) CATÉGORIE U8/U9

Date valid.	Nom de l'entente	Club support	Club en entente
17/06/2021	*ENT. ST. BEAUC. JONQ.*	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS
~~25/06/2021~~	~~*FR RAIA – FC CEVENNES*~~	~~581733~~ ~~FC RAIA~~	~~563766~~ ~~FC CEVENNES~~
16/07/2021	*ENT AS ST PRIVAT DES VIEUX/FC MONS*	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS

11) CATÉGORIE U6/U7

Date valid.	Nom de l'entente	Club support	Club en entente
17/06/2021	*ENT. ST. BEAUC. JONQ.*	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS
~~25/06/2021~~	~~*FR RAIA – FC CEVENNES*~~	~~581733~~ ~~FC RAIA~~	~~563766~~ ~~FC CEVENNES~~
16/07/2021	*ENT AS ST PRIVAT DES VIEUX/FC MONS*	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS

12) CATÉGORIE U6

Date valid.	Nom de l'entente	Club support	Club en entente
17/06/2021	*ENT. ST. BEAUC. JONQ.*	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS
16/07/2021	*ENT AS ST PRIVAT DES VIEUX/FC MONS*	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS

13) CATÉGORIE FEMININES U15 A 8

Date valid.	Nom de l'entente	Club support	Club en entente
17/06/2021	*ENT. ST. BEAUC. JONQ.*	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS

14) CATÉGORIE FEMININES SENIORS A 11

Date valid.	Nom de l'entente	Club support	Club en entente
12/08/2021	*CALVISSON/VAUNAGE*	580584 FC CALVISSON	551501 AS VAUNAGE

15) CATÉGORIE FEMININES SENIORS A 8

Date valid.	Nom de l'entente	Club support	Club en entente
12/08/2021	*CALVISSON/VAUNAGE*	580584 FC CALVISSON	551501 AS VAUNAGE

Annexe 2

Composition des Commissions – Saison 2021/2022

En souligné, les membres du Comité de Direction également membres de Commissions.
En surligné vert, les nouveaux entrants.

Rappel : les membres du Comité de Direction, comme les salariés, peut assister, de droit et en fonction de leurs compétences, aux réunions de toutes les Commissions, avec voix consultative.

PÔLE JURIDIQUE

1.1) COMMISSION GÉNÉRALE D'APPEL

Président : M. Michel QUENIN.
Secrétaire : Mme Paulette SAINT-PIERRE.

Membres : Mme Bernadette FERCAK, MM. Patrick CHAMP, Pierry FUMANAL, Franck GIL, Georges MICHEL, Mohamed TSOURI.

Représentant de la C.D.A. : M. Alain MAZON (avec voix consultative).

1.2) COMMISSION DISCIPLINAIRE D'APPEL

Président : M. Michel QUENIN.
Secrétaire : Mme Paulette SAINT-PIERRE.

Membres : Mme Bernadette FERCAK, MM. Patrick CHAMP, Pierry FUMANAL, Franck GIL, Georges MICHEL, Mohamed TSOURI.

Représentant de la C.D.A. : M. Alain MAZON (avec voix consultative)

1.3)COMMISSION DE DISCIPLINE DE DISTRICT

Président : M. Joseph-Fernand D'ANNA.
Vice-Présidents : MM. Rubens EUZÉBY, Daniel POIRIER.
Secrétaires : MM. Dominique DALVERNY, Alain MISTRAL.

Membres : MM. Alain BASSET, Jérôme CARRÈRE, Éric HOLZER.

Représentant de la C.D.A. : M. Michel MAURIN (avec voix consultative).

Section Administrative : MM. Joseph-Fernand D'ANNA, Marcel COLLAVOLI, Éric HOLZER, Alain BASSET

Instructeurs* : MM. Bernard BERGEN, Michel CHATELLIER, Frédéric DUVAL.
** L'instructeur ne peut être membre des organes disciplinaires saisis de l'affaire qu'il a instruite, ni avoir un intérêt direct ou indirect à l'affaire.*

1.4)COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS (CSR)

Président : M. Sauveur ROMAGNOLE.
Secrétaire : M. Damien JURADO.

Membres : Mmes Fatiha BADAOUI, Christie CORNUS, MM. Philippe ALBY, Bernard BERGEN, Claude LUGUEL, Patrick VANDYCKE, Jean-Christophe MORANDINI

1.5)COMMISSION DE DISTRICT DU STATUT DE L'ARBITRAGE (CDSA)

Président : M. Christian BOUTADE.
Secrétaire : M. Stéphan BROCQ.

Au titre des représentants licenciés des clubs : Mme Nadine GRÉCO, MM. Stéphan BROCQ, Sauveur ROMAGNOLE.
Au titre des arbitres : MM. Claude BOUILLET, François ESPADA, Alain MAZON.
C.D.T.A. : M. Nicolas RAINVILLE (avec voix consultative).

1.6)COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Président : M. Jean-René LAPORTE.
Secrétaire : Mme Paulette SAINT-PIERRE.

Membres : MM. Bernard BARLAGUET, Michel CHATELLIER, Michel QUENIN.

1.7)COMMISSION TECHNIQUE D'ARBITRAGE (CTA)

Président : M. Claude BOUILLET.
Secrétaire : M. Christian BOUTADE.

Membres : MM. Shérif BENMOUSSA, François ESPADA.
C.D.T.A. : M. Nicolas RAINVILLE (avec voix consultative).

1.8)COMMISSION DE RÉVISION DES TEXTES

Président : M. Damien JURADO
Secrétaire : Mme Stéphanie ALBEROLA.

Membres : Mme Bernadette FERCAK, Paulette SAINT-PIERRE, MM. Bernard BARLAGUET, Bernard BERGEN, Michel QUENIN, Jean-Pierre RIEU, Sauveur ROMAGNOLE, Jean-Marie ROUFFIAC, Mohamed TSOURI.

******

PÔLE ACTIVITÉS SPORTIVES

2.1) COMMISSION DES COMPÉTITIONS SENIORS (CCS)

Président : M. Jean-Marie ROUFFIAC.
Secrétaire : M. Patrick AURILLON.

Membres : Mme Cendrine MENUDIER, MM. Claude LUGUEL, Jean-Pierre RIEU.

Personnel référent : Mme Mylène LEGAL.

2.2) COMMISSION DES COMPÉTITIONS JEUNES (CCJ)

Président : M. Bernard BARLAGUET.
Secrétaire : M. Jean-Pierre RIEU.

Membres : MM. Patrick AURILLON, Stéphan BROCQ, Émile HOURS, Denis LASGOUTE, Jean-Marie TASTEVIN.

Personnel référent : Mme Muriel VERDIER.

2.3) COMMISSION DES COMPÉTITIONS FÉMININES (CCF)

Présidente : Mme Bernadette FERCAK.
Secrétaire : M. Nicolas FAGEON.

Pôle administratif : Mme Fatiha BADAOUI, Christian TAVÈS.
Pôle technique : Mmes Stéphanie ALBÉROLA, MM. Michel COLLADO, Philippe MOREL, Patrick BIRBA

C.T.D. D.A.P. : M. Lionel ROCHETTE.

Personnel référent : Mme Mylène LEGAL.

2.4) COMMISSION DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ (FDIV)

Président : M. David MIDDIONNE
Secrétaire : M. Alain COSME.

Membres : MM. Sauveur ROMAGNOLE, Jean-Marie ROUFFIAC, Henri WILLEM, Younés CHADLI, Bernard BERGEN

Personnels référents : Mmes Marie-Françoise BARET & Mylène LEGAL.

2.5) DÉLÉGATION DU DISTRICT À LA COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES (CDTIS)

Membres : MM. Max CARIAT, Éric CARION, Claude LUGUEL, Sauveur ROMAGNOLE, René TRÉBILLON.

2.6) COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE (CDA)

Président : M. Claude BOUILLET.
Vice-Président : M. Christian BOUTADE.
Secrétaire : M. Jean-Louis CABARDOS.

Membres au titre des anciens arbitres :
Représentant des arbitres en activité : M. Florian NICOLAS

Représentant de la Commission Technique et Sélection : M. Daniel DELPRAT.
Représentant les licenciés n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage : M. Patrick CHAMP.

Représentante des Arbitres féminins : Mme Marie-Élisabeth COLLAVOLI.
Représentant des Arbitres à la Commission de Discipline : M. Michel MAURIN (avec voix consultative).
Représentant des Arbitres aux Commissions d'Appel : M. Alain MAZON (avec voix consultative).
C.T.D.A. : M. Nicolas RAINVILLE (avec voix consultative)

Pôle « Administratif et communication » :

Responsable du pôle : M. Claude BOUILLET.
Contrôle et suivi des arbitres : Mme Marie-Élisabeth COLLAVOLI, MM. Claude BOUILLET, Christian BOUTADE, Jean-Marc LAUGIER.
Section Éthique : MM. Saïd ANOUNE, Gaston BOUSSARIE, Pierre COURET, Christian MAUREL.

Pôle « Technique » :

Responsable du pôle : M. Nicolas RAINVILLE (C.D.T.A.)
Secteur Alès : M. Éric HOLZER
Secteur Bagnols : M. Georges DAGANI
Secteur Nîmes : M. Nicolas RAINVILLE (C.T.A)

Pôle « Désignations »

Responsable du pôle : M. Claude BOUILLET
Membres : Mme Marie-Élisabeth COLLAVOLI, MM. Jean-Marc LAUGIER, Claude ROMIEUX.

Pôle « Observations pratiques »

Responsable du pôle : M. Nicolas RAINVILLE (C.D.T.A.)
Observateurs Seniors Arbitres : MM. Philippe ALBY, Saïd ANOUNE, Claude BOUILLET, Gaston BOUSSARIE, Christian BOUTADE, Pierre COURET, Georges DAGANI, François ESPADA, Jean-Pierre GUILLOT, Éric HOLZER, Jean-Marc LAUGIER, Claude ROMIEUX.
Observateurs Jeunes Arbitres : Mmes Marie-Françoise BARET, Marie-Élisabeth COLLAVOLI, MM. Nordine BEDDOUR, Shérif BENMOUSSA, Jean-Louis CABARDOS, Damien DONSON, Thierry GALAUP, Alain MAZON, Florian NICOLAS, Florian OLIVES, Jean-Lin MARTIN, Laurent MAZAURIC

Personnel référent : Mme Marie-Françoise BARET.

2.7) COMMISSION DE DÉTECTION, DE RECRUTEMENT ET DE FIDÉLISATION DES ARBITRES

Président : M. Claude BOUILLET.
Secrétaire : Mme Marie-Élisabeth COLLAVOLI.

Président de la C.D.A. : M. Claude BOUILLET.
Au titre d'arbitre féminin : Mme Marie-Élisabeth COLLAVOLI.
Au titre des élus du Comité Directeur : Mme Bernadette FERCAK.
Au titre des éducateurs : *en attente*.
Au titre des dirigeants de clubs : Mme Nadine GRÉCO, M. Stéphan BROCQ.
C.T.D.A. : M. Nicolas RAINVILLE (avec voix consultative).

2.8) COMMISSION DE GESTION ET DE DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

Président : M. Jean-Marie ROUFFIAC.
Secrétaire : M. Claude BOUILLET.
Membres : M. Bernard BERGEN, Jérôme CARRÈRE, Marcel COLLAVOLLI,

Personnel référent : Mme Marie-Françoise BARET.

2.9) COMMISSION COVID-19

Président : M. Bernard BERGEN
Secrétaire : M. Jean-Marie ROUFFIAC.
Membres : Mme Bernadette FERCAK, MM. Bernard BARLAGUET, Didier CASANADA, Damien JURADO
Médecin référent : Dr Jean-François CHAPELLIER.

******

PÔLE TECHNIQUE ET FORMATION

3.1) COMMISSION TECHNIQUE ET SÉLECTION

Président : M. Patrick CHAMP,
Secrétaire :

Membres : MM. Mehdi AMARA, Arnold ALPHON-LAYRE, Bernard COCHET, Alain COSME, Daniel DELPRAT, Bernard ELZIÈRE, Wilfrid LACAS, Lino LINARÈS, Philippe MOREL, Jean-Marie PASQUALETTI, Stéphane SAURAT, Nabil ZERFAOUI, Michel COLLADO, Loïc FRIZOL

Représentant à la C.D.A. : M. Jean-Louis CABARDOS (avec voix consultative).

Section Sportive : M. Jean-Pierre OZIOL.

Intervenant technique départemental : M. Raymond KUS.

C.T.D. D.A.P. : M. Lionel ROCHETTE.

3.2) COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Président : M. David MIDDIONE.
Secrétaire : Mme Fatiha BADAOUI.

Membres : Mmes Audrey FIRMIN, M. Fabien AKKERMANS, Bernard BERGEN, Laurent GILLES, Loic FRIZOL

3.3) COMMISSION MÉDICALE

Président : Dr. Jean-François CHAPELLIER.
Secrétaire : Dr Jean-Charles PIERRET.

Membres : Drs. Jacques GIORDANO, Guy VALENTIN.

******

PÔLE ANIMATION ET PROMOTION

4.1) COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Président : M. Didier CASANADA.
Secrétaire : M. Sauveur ROMAGNOLE.

Membres : Mmes Fatiha BADAOUI, Nadine GRÉCO, M. Nicolas FAGEON, Daniel OLIVET, Jean-Pierre RIEU
C.T.D. D.A.P. : M. Lionel ROCHETTE (avec voix consultative).

Personnel référent : Mmes Mylène LEGAL (U13 & U12) et Muriel VERDIER (U6 à U11).

4.2) COMMISSION MIXTE F.F.F. / U.N.S.S.

Rattachée à la Commission Technique avec le directeur départemental U.N.S.S. et le Délégué Départemental U.S.E.P.

Annexe 3
Liste des délégués officiels – Saison 2021/2022

DÉLÉGUÉS DE NIVEAU DISTRICT NE FAISANT PAS D'OBSERVATIONS D'ARBITRES

Patrick AURILLON
Stéphan BROCQ
Éric CARION
Grégory ESPAZE
Ahmed GRADA
Georges MICHEL
Sauveur ROMAGNOLE
Jean-Marie ROUFFIAC
Jean-Marie TASTEVIN
Henri WILLEM

Les délégués de niveau supérieur peuvent être désignés sur des rencontres de District.

OBSERVATEURS FAISANT OFFICE DE DÉLÉGUÉ

Marie-Elisabeth COLLAVOLI
Philippe ALBY
Saïd ANOUNE
Claude BOUILLET
Christian BOUTADE
François ESPADA
Jean-Pierre GUILLOT
Jean-Marc LAUGIER
Gaston BOUSSARIE
Claude ROMIEUX
Pierre COURET

Annexe 4

Liste des observateurs officiels – Saison 2021/2022

OBSERVATEURS SENIORS ET JEUNES ARBITRES :

Philippe ALBY
Saïd ANOUNE
Claude BOUILLET
Christian BOUTADE
Georges DAGANI
François ESPADA
Éric HOLZER
Jean-Marc LAUGIER

OBSERVATEURS JEUNES ARBITRES :

Marie-Françoise BARET
Nordine BEDDOUR
Shérif BENMOUSSA
Jean-Louis CABARDOS
Damien DONSON
Thierry GALAUP
Alain MAZON
Florian NICOLAS
Laurent MAZAURIC
Florian OLIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Procès-verbal n°5 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	**Jeudi 9 Septembre 2021**
À :	**14h00**
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mme Cendrine MENUDIER, MM. Patrick AURILLON, Claude LUGUEL, Jean-Pierre RIEU

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La Commission approuve le Procès Verbal N°4 de la réunion du 1 Septembre 2021

MODIFICATIONS DES POULES

DEPARTEMENTAL 4 POULE E

Pris connaissance du courrier du secrétaire du club Nîmes CO Soleil levant en date du 05.09.2021 nous demandant l'inscription d'une équipe supplémentaire
La Commission décide de porter à 12 (douze) le nombre d'équipes composant cette poule.

DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Pris connaissance du courrier du Président du club AS Poulx en date du 06.09.21
Décidant de retirer l'engagement de leur équipe 3
La Commission décide de porter à 9 (neuf) le nombres d'équipes composant cette poule

DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Pris connaissance du courrier du Président du club O Mas De Mingue en date du 06.09.21
Décidant de retirer l'engagement de son équipe
La Commission décide de porter à 10 (dix) le nombre d'équipes composant cette poule

MODIFICATION RENCONTRE

DEPARTEMENTAL 3 POULE D

La rencontre ES GRAU DU ROI 2 / FOURQUES 1 initialement prévue le 12.09.21 à 15h00 est inversée (terrain du Grau du Roi impraticable)

La rencontre se jouera le mercredi 15 Septembre 2021 à 20h00 sur le terrain de Fourques (accord des 2 clubs)

COUPE GARD LOZERE

Nombre de clubs engagés : 95 au lieu de 103 lors de la saison 2020/2021

En conséquence le tour de cadrage est supprimé.

Le Président

Mr Jean Marie ROUFFIAC

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Procès-verbal n°6 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	**Jeudi 16 Septembre 2021**
À :	**14h00**
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mme Cendrine MENUDIER, MM. Patrick AURILLON, Claude LUGUEL
Excusé :	M. Jean-Pierre RIEU

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des Procès Verbaux

La Commission approuve le Procès-Verbal N°5 de la réunion du 9 septembre 2021

FORFAIT EN CHAMPIONNAT

Pris connaissance du courrier du Président de l'Ol Mas de Ville en date du 10.09.21,
La Commission décide de :

- retirer l'engagement de l'équipe 1 en DEPARTEMENTAL 4 POULE C
- porter à 9 (neuf) le nombres d'équipes composant cette poule.

A noter : l'équipe réserve de St Paulet rejouera en D4 Poule C

MISE A JOUR DU CALENDRIER

Les rencontres suivantes non jouées le 12.09.21 se joueront le 19.09.2021 :

DEPARTEMENTAL 3 POULE C
BOUILLARGUES US 1 / GAUJAC OL 1

DEPARTEMENTAL 3 POULE D
La rencontre FOURQUES / LE GRAU DU ROI se jouera le **mercredi 22 septembre 2021 à 20h00** sur le terrain de Fourques (accord des 2 clubs)

DEPARTEMENTAL 4 POULE C
BAGNOLS ESCANAUX 1 / ES ARAMON 1
AS ST PAULET 2 / AFC ALTUMA

DEPARTEMENTAL 4 POULE D
Suite aux arrêtés municipaux des 9 et 16 septembre 2021 sur le terrain de Codognan,
la rencontre CODOGNAN / STES MARIES du 19.09.21 à 15h00 **est inversée,** elle se jouera sur le terrain des Saintes Maries de la Mer.

COUPE GARD LOZERE – 1er Tour

Participeront à ce tour : 94 équipes au lieu de 95 annoncé dans le PV N° 5 (forfait général de l'OL Mas de Ville)

- 24 clubs de D4
- 24 Clubs de D3
- 12 Clubs de D2

Considérant que 12 équipes sur les 18 évoluant en D2 participent à ce tour Tour et qu'il y a donc 6 équipes de D2 qui sont qualifiées directement pour les 32ème de Finale de la Coupe Gard-Lozère Seniors,

Après tirage au sort, les équipes ont été placées dans des zones géographiques.

La Commission fixe les rencontres suivantes (voir planning journée site du District) pour ce qui est de ce 1er Tour de la Coupe Gard-Lozère Séniors.

Les rencontres sont programmées le **Dimanche 3 octobre 2021 à 15h00** sur le terrain du club premier nommé avec éventuellement épreuve de tirs au but à la fin du temps réglementaire.

La Commission précise que :
FC LANGLADE, SA CIGALOIS, ST HILAIRE LA JASSE, US GARONS, VEZENOBRES ES et CA BESSEGES sont directement qualifiés pour les 1/32ème de Finale de la Coupe Gard Lozère Séniors au titre de leur bonne participation au 2ème Tour de la Coupe de France.

HOMOLOGATION

DEPARTEMENTAL 4 POULE E
VALLABREGUES / RODILHAN 2
Match perdu par forfait pour l'équipe de Rodilhan 2, -1 point au classement.

Le Président
Mr Jean Marie ROUFFIAC

La secrétaire
Patrick AURILLON

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Procès-verbal n°7 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	**Jeudi 23 Septembre 2021**
À :	**14h00**
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mme Cendrine MENUDIER, MM. Claude LUGUEL, Jean-Pierre RIEU
Excusé :	M Patrick AURILLON

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 6 de la réunion du 16 septembre 2021

MISE A JOUR DU CALENDRIER

DEPARTEMENTAL 3 POULE C

La rencontre Bouillargues US / Gaujac OL non jouée le 12 et le 19.09.21 **se jouera le Mercredi 29 Septembre 2021 à 20h00** sur le terrain Claude Bordas à Bouillargues. (accord des 2 clubs)

TERRAINS

- Par courrier en date du 22.09.21, le Président de US Peyrolaise nous informant de l'impossibilité de jouer sur leur stade jusqu'à nouvel ordre.

Les rencontres suivantes du 26.09.21, US Peyrolaise se joueront à St Paulet :

- D3 Poule C : US Peyrolaise / Aimargues St à 15h00
- D4 Poule C : US Peyrolaise / Nîmes Chemin Bas à 12H00

L'OFFICIEL

N°4 du 24 Septembre 2021

DEPARTEMENTAL 2 POULE B

- La rencontre FC Canabier / CA Bessèges prévue le 26.09.21 à 15H00 sur le stade de Combajonc à Connaux, se jouera à **ST Victor La Coste Stade Eugène Rolland.**

Homologations

D3 POULE D - Match n°23853326 du 12.09.2020
AS Sommières 1 / ES Théziers
A.S. Sommières battu par pénalité.

D4 Poule A - Match n°23560136 du 12.09.2020
Le Collet de Déze AS 1 / O Minier Pontil Pradel 1
Match perdu par forfait O Minier Pontil Pradel pour en reporter le bénéfice à AS Collet de Déze.

D2 POULE B - Match n°235590919 du 12.09.2021
CO Soleil Levant 2 / FC Bagnols Pont 2
Match perdu par pénalité à Bagnols Pont 2.

Le Président,
Mr Rouffiac

COMMISSION DES JEUNES

Procès-verbal n°3 de la commission des Compétitions jeunes

Réunion du :	**Jeudi 16 Septembre 2021**
À :	**14h00 au siège du DGL**
Présidence :	M. Bernard BARLAGUET
Présents :	Patrick AURILLON, Jean-Pierre RIEU, Jean Marie TASTEVIN, Stéphan BROCQ, Denis LASGOUTE, Emile HOURS
Excusé :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le respect des dispositions de l'article 190 des règlements généraux de la F.F.F.

L'OFFICIEL

N°4 du 24 Septembre 2021

Approbation des Procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 2 de la réunion du 02/09/2021.

Rappel des règles s'appliquant aux divers championnats Régionaux Départementaux (info COMEX) du 24/03/2021. Et PV COMEX du 6/05/2021et Du comité de direction de la ligue Occitanie du 1/05/2021

Le comité exécutif de la F.F.F(COMEX) a décidé d'arrêter toutes les compétitions amateures Départementales et Régionales métropolitaine pour la saison 2020/202,1en raison de l'épidémie de la COVID 19 et des mesures sanitaires renforcées.

Dates des calendriers déjà contraignant ne permettent plus d'envisager une reprise des compétitions amateurs. Cette décision du COMEX F.F.F. entraîne une « saison blanche » aucune accession et rétrogradation pour les clubs engagés dans ces championnats.

Le COMEX de la F.F.F. a également arrêté définitivement les championnats Nationaux U19 et U17

Réduction du nombre d'équipes en championnats régionaux. Tendre des compétitions territoriales et non plus départementales- Protéger les clubs formateurs en limitant le nombre de joueurs mutés (article93.3° Réflexion à la notion des 50 kms pour les mutations).

NOUVELLE PYRAMIDE GENERATIONNELLE U14

IMPORTANT

La gestion de cette compétition est du ressort de la Ligue de Football Occitanie, suite à la réunion du comité de direction de la Ligue Occitanie du 7/09/2021. Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat compétitions ligue section Jeunes au **05.82.08.27.65** - competitions@occitanie.fff.fr

COURRIER DES CLUBS

Club – 503235 - EMULATION S. LE GRAU DU ROI

La commission,

Pris connaissance du courrier par mail du club EMULATION.S. LE GRAU DU ROI en date du 08/09/2021 demandant la possibilité vu le nombre de joueurs dans la catégorie U15/U14 de retirer l'équipe U15 à 8 et engager une équipe U14/15 à 11,

Décide d'accéder à la demande du club et d'inscrire leur équipe dans la catégorie U14/U15 à 11 en Départemental 3 Poule A et de porter cette poule à 9 équipes.

Club - 503237- VAUVERT

La commission

Pris connaissance du courriel du club de VAUVERT en date du 12/09/2021 demandant la suppression de l'engagement des équipes en U17 départemental 2 Poule B et de leur équipe U15 en départemental 3 Poule A, telles que communiquées dans le PV N° 2 du 7/09/2021.

Décide de retirer l'engagement de l'équipe de VAUVERT en U17 D2 de la poule B qui de fait sera portée à 8 équipes et de retirer l'équipe U15 D3 de la poule A qui de fait sera portée à 9 équipes.

Club 519884 -AS CEVENNES

La commission,

Pris connaissance du courriel du AS CEVENNES en date du 13/09/2021 demandant le retrait de leur équipe entente avec le club de COLLET DE DEZE équipe départemental 3 poule B telle que communiquée par le P.V N°2 du 7/09/2021.

Décide de retirer l'engagement de l'équipe entente AS CEVENNES -COLLET DE DEZE de départemental 3 poules B qui de fait sera portée à 8 équipes.

Club 525595 – PISSEVIN VALDEGOUR

La commission,

Pris connaissance du courriel du club PISSEVIN VALDEGOUR en date du10/09/2021 demandant la possibilité d'engager une équipe en U15 en départemental 3, seule possibilité.

Décide, d'accéder à cette demande en remplacement de l'équipe dans cette poule U15 D3 poule B de l'entente AS CEVENNES -COLLET DE DEZE s'étant retirée, et de porter à 9 équipes composant cette poule.

Club 552049 - RC SAUVETERRE

La commission,

Pris connaissance du courriel du Club de SAUVETERRE en date du 14/09/2021, nous demandant de retirer l'engagement de leurs équipes U15 à 11 et U15 à 8 telles que communiquées dans le PV N° 2 du 2/09/2021.

Décide de retirer l'engagement de leur équipe U15 D3 poule C (foot à 11), cette poule sera portée de fait à 8 équipes et de retirer l'engagement de leur équipe U15 à 8.

L'OFFICIEL

N°4 du 24 Septembre 2021

INFO CLUBS

- **ENTENTES autorisées à ce jour pour la saison 2021/2022 :**

Voir PV n° comité Directeur du 31/08/2021 annexe 2

- **Rappels utilisation de la FMI** :

L'utilisation de la FMI est obligatoire pour toutes les rencontres (championnats et coupes).

La FMI doit être transmise dès la fin de la rencontre y compris pour les rencontres du samedi et du dimanche matin (attention aux amendes).

En cas de non-utilisation de la tablette pour dysfonctionnement utiliser une feuille de match papier et joindre un rapport de non-utilisation avec si possible une capture d'écran.

Pour tous renseignements complémentaires, prenez contact avec la Commission d'Accompagnement des Clubs du District.

Le Président,
Bernard BARLAGUET.

Le Secrétaire de séance,
Patrick AURILLON.

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Procès-verbal n°2 de la Commission du Football d'Animation

Réunion du :	**Vendredi 17 Septembre 2021**
À :	**11h00 – DGL**
Présidence :	M. Didier CASANADA
Présents :	Mmes Fatiha BADAOUI, Nadine GRÉCO, Mrs Denis LASGOUTE, Jean-Pierre RIEU Daniel OLIVET, Sauveur ROMAGNOLE.
Absent excusé :	
Assiste à la réunion :	

L'OFFICIEL

N°4 du 24 Septembre 2021

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des Procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 1 de la réunion du 27/08/2021.

RAPPEL

Point sur les derniers documents (protocoles et PV) « RETOUR AU FOOT »

La commission informe tous les acteurs des compétitions (joueurs, arbitres, délégués, dirigeants, présidents, éducateurs, etc…), avec ou sans passage aux vestiaires, que les derniers documents relatifs au « retour au foot » COVID-19, sont disponibles sur les sites de la Fédération Française de Football, Ligue de Football d'Occitanie et District Gard Lozère, et à ce titre, les invitent à en prendre connaissance.

Elle rappelle aussi que tous les documents déterminent les grands principes liés aux précautions sanitaires, sans toutefois se substituer à toutes les règlementations Gouvernementales qui s'imposent.

RÈGLES DE PARTICIPATION (COVID-19)

Principe fondamental

Pour pouvoir être inscrit sur la feuille de match et prendre part à la rencontre, le licencié doit **impérativement** présenter avant le coup d'envoi un pass sanitaire valide.
Il est précisé que cette obligation s'applique à toutes les rencontres officielles, y compris celles ayant lieu sur une installation sportive pour laquelle le contrôle du pass sanitaire à l'entrée n'est pas obligatoire.

Vérification

Lors du contrôle des licences avant le coup d'envoi, un membre de chaque club (le référent covid ou à défaut tout dirigeant licencié) vérifie, en présence de son homologue adverse, que chaque licencié de l'autre club inscrit sur la feuille de match présente un pass sanitaire valide.
Lorsqu'un délègué officiel est nommé sur le match, il supervise cette vérification.
L'arbitre quant à lui, qu'il soit officiel ou bénévole, prend connaissance du résultat de cette vérification avant le coup d'envoi.

L'application « TAC Vérif » ou « TousAntiCovid Verif » est à votre disposition et est à télécharger sur votre smartphone.

L'OFFICIEL

N°4 du 24 Septembre 2021

Non présentation d'un pass sanitaire valide

Lorsqu'un licencié inscrit sur la feuille de match ne présente pas un pass sanitaire valide avant le coup d'envoi, l'arbitre doit lui **interdire de participer à la rencontre** et le club du licencié concerné doit donc le retirer de la feuille de match.

Si après le retrait de la feuille de match d'un ou plusieurs joueurs sans pass sanitaire valide, le club dispose toujours d'un nombre suffisant de joueurs pour débuter la partie, dans ce cas la rencontre peut avoir lieu normalement.

Si après le retrait de la feuille de match d'un ou plusieurs joueurs sans pass sanitaire valide, le club ne dispose plus d'un nombre suffisant de joueurs pour débuter la partie : dans ce cas, la rencontre ne peut pas se tenir et le club concerné perd le match par forfait (ou les deux clubs, si jamais ils se trouvent tous les deux en insuffisance de joueurs pour débuter la partie).

Championnat U12/U13 Saison 2021/2022

Suite aux engagements U12/U13,
La Phase 1 va être modifiée pour les descentes,

- **D1 (5 poules de 6 équipes)**

1er de chaque poule en D1 accédera en inter-district avec l'Hérault,
Aucune descente en D2.

- **D2 (3 poules de 5 éq. – 2 poules à 6 éq.)**

11 montées en D1 : Les équipes classées 1ere et 2ème de chaque poule + la meilleure 3ème (pour avoir 36 équipes en D1 Phase 2),
Aucune descente en D3.

- **D3 (2 poules de 6 éq. – 4 poules de 7 éq.)**

20 montées en D2 : Les équipes classées aux 3 premières places de chaque poule + les meilleures 4èmes pour pouvoir atteindre 36 équipes en D2 Phase 2.

Les Poules composées de 6 équipes et moins débutent la 1ère journée le samedi 09 octobre 2021
Les Poules composées de 7 équipes et plus débutent la 1ère journée le samedi 02 octobre 2021

DISTRICT GARD LOZÈRE FFF

L'OFFICIEL

N°4 du 24 Septembre 2021

Composition des Poules :

D1 Saison 2021/2022				
A	**B**	**C**	**D**	**E**
ST MARTIN 1	ALES 3	ST GILLES AEC 1	EFC BEAUCAI 1	EFC BEAUCAIR 2
VEZENOBRES 1	ROUSSON 1	BEAUCA 30 / JON.1	ROCHEFORT 1	NIMES OL 1
TREFLES 1	BAGN PONT 1	S LEVANT 1	NIMES OL 2	CAISSARGUES 1
ST PRIVA MON 1	MILHAUD 1	ES UZES 2	CHEMIN BAS 1	LE GRAU 1
ALES 1	POULX 1	MA DE MINGUE 1	BOUILLARGUES 1	VERGEZE 1
NIMES OL 3	3 MOU RODIL 1	GENERAC 1	ALES 2	TER DE CAM A1

D2				
A	**B**	**C**	**D**	**E**
BAGNOL PONT 2	PIS VAL 1	FC RAIA 1	TREFLES 2	BEAUC/JON 30.2
LAUDUN 1	MARGUERITTES 1	ST CHRISTOL 2	REGOR LEINS 1	GARONS 1
CANABIER 1	VALLABREGUES 1	MONOBLET 1	CABASSUT 1	VAUVERT 1
VERS 1	GAZELEC 1	VAL AUZ BESS 1	VERGEZE 2	ACA UNIVERS 1
ST JU ST PAUL 1	LASALLIEN 1	LE VIGAN 1	ST HIL/ ST J DU PI 1	CASTANET 1
	MANDUEL 1			CALVISSON 1

D3					
A	**B**	**C**	**D**	**E**	**F**
ST PRIV / MONS 2	ST LAURENT 1	REDESSAN 1	AIMARGUES 2	LE VIGAN 2	CHEMINOT 2
VATAN 1	VERS 2	MARGUERITTES 2	CALVISSON 2	SO LA CALMET 1	BERNIS UCHAUD 2
ROUSSON 2	VAL DE CEZE 1	GAZELEC 2	VESTRIC 1	LA GRD COMBE 1	PIS VAL 2
CENDRAS 1	MANDUEL 1	POULX 2	ACA UNIVERS 2	ANDUZE 1	AIMARGUES 1
BARJAC 1	CAVILLARGUES 1	THEZIERS 1	LANGLADE 1	CARDET 1	GENERAC 2
VAL DE CEZE 2	LAUDUN 2	BELLEGARDE 1	BEAUVOISIN 1	ST HI / SJ DU PIN 2	TER DE CAM 2
	SAUVETERRE 1	LANGLADE 2	BERNIS / UCHAUD 3		VESTRIC 2

L'OFFICIEL

N°4 du 24 Septembre 2021

Championnat U12 Saison 2021/2022

Suite aux engagements U12,
Composition de 4 poules de 6 Equipes et d'une (1) poule à 5 équipes,
La Phase 1 débutera le Samedi 09 Octobre 2021

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E
PUJAUT 1	VEZENOBRES 11	CHEMIN BAS 11	FOURQUES 11	NIMES OL 11
CANABIER 11	ST MARTIN 11	EFC BEAUCAIRE 12	PIS / VAL 12	VAUVERT 11
TAVEL 5	ROUSSON 11	AUBORD 11	EFC BEAUCAIRE11	PIS / VAL 11
ST ALEXANDRE 2	ST JEAN DU PIN 11	VAUNAGE 11	ESP ST GILLOIS 11	CASTANET 11
ST HILAIRE 11	ST PRIVAT MONS 11	REGORDANE 11	LASALLIEN 11	MAS DE MINGUE 11
ROUSSON 12	ALES 11	VERGEZE 11	3 MOULINS 2	SOLEIL LEVANT 2
		ACADEMIE UNIV 3		

Dates retenues : 9 - 16 octobre - 13 - 20 - 27 Novembre

Foot Animation Saison 2021/2022 - Courriers reçus

EFC Beaucaire : Horaires des Plateaux le Samedi :
Le Matin : **9h30**
L'Après-Midi : **13h30**

Féminines Foot Animation - Saison 2021/2022

Un championnat féminin en U12/U13 débutera à partir du **samedi 13 Novembre.**

Equipes engagées actuellement : F.F. Nimes Métropole Gard 1 et 2 , St. Beaucaire 30 1 , ES Marguerittes 1 , JS Chemin Bas 1 , Ales O. 1

Tournois homologués

« Les tournois homologués par le District Gard-Lozère de football pour cette saison 2020/2021 sont sous réserve des mesures sanitaires qui seront édictées par le gouvernement et son ministère des Sports aux dates des tournois. L'homologation ne donne aucun droit, ou dérogation vis-à-vis de ces dernières.
Nous demandons aux clubs organisateurs des tournois d'appliquer les propositions de la FFF données dans son document « Reprise du football amateur – Mode d'Emploi » qui a été diffusé récemment »
TOUTE ORGANISATION DE TOURNOI DOIT PASSER OBLIGATOIREMENT PAR LE DISTRICT POUR « ACCORD »

Le Président, **Le Secrétaire de séance,**

Didier CASANADA Nadine GRECO

L'OFFICIEL

N°4 du 24 Septembre 2021

COMMISSION DES FEMININES

Procès-verbal n°5 de la Commission des Compétitions Féminines

Réunion du :	**Mardi 21 Septembre 2021**
À :	**18h00 – Réunion téléphonique.**
Présidence :	Mme Bernadette FERCAK
Présents :	MM. Nicolas FAGEON, Christian TAVÈS
Excusés :	Mmes Stéphanie ALBEROLA, Fatiha BADAOUI, MM. Philippe ALBY, Michel COLLADO, Philippe MOREL.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le procès-verbal de la réunion du 07/09/2021

Championnat Interdistrict Senior F à 11

Début du championnat Phase 1 en deux poules le 10/10/2021
Pour les clubs concernés (519483) Nîmes Chemin Bas / (503029) Ales Ol / (500377) Ep Vergèze
Voir la parution du championnat sur le site (District Hérault).

Championnats District Senior F (PHASE 1) Match ALLER/RETOUR

Deux poules géographique temps de déplacement environ 1H maxi.

Début du championnat le 03 Octobre 2021 (15H)

Poule (A)

(563664) Us la Regordane
(580584) Cal/Vaunage
(503353) STO Aimargues
(550949) Fc Chusclan
(522573) Gallia Gallician
(738843) Fc St Gervasy

Poule (B)

(547384) Fc Salindre
(553073) O. St Hilaire
(511921 Sc Anduzien
(503265) Gallia de Quissac
(503233) Sa Cigalois
(517885) Us Monoblet

L'OFFICIEL

N°4 du 24 Septembre 2021

Dates pour les deux poules

	ALLER		RETOUR	
J1	03/10/2021		28/11/2021	J6
J2	17/10/2021		05/12/2021	J7
J3	24/10/2021		12/12/2021	J8
J4	14/11/2021		09/01/2022	J9
J5	21/11/2021		16/01/2022	J10

A la fin de la phase 1

(Les équipes classées en 1/2/3 -ème place de la poule A et B), seront en Phase 2 poule (D1 Fem).
(Les équipes classées en 4/5/6 -ème place de la poule A et B), seront en Phase 2 poule (D2 Fem).

Ou possibilité d'intégrer la phase 2 en Interdistrict Hérault/Gard sur du foot à 11

Tirage de la coupe André Vigier (Senior F)

Tirage le mardi 28 septembre à 14h30.

Tour de cadrage SENIOR F le 10 octobre 2021 (4 matchs à jouer et 4 exempts).

CADRAGE	10/10/2021
¼ Finale	06/02/2022
½ Finale	10/04/2022
Finale	Date à confirmer

Tirage de la coupe André Vigier (U15 F)

Tirage le mardi 28 septembre à 14h30.

Tour de cadrage U15 F le 17 octobre 2021 (1 match à jouer et 7 exempts).

CADRAGE	17/10/2021
¼ Finale	06/02/2022
½ Finale	10/04/2022
Finale	Date à confirmer

L'OFFICIEL

N°4 du 24 Septembre 2021

Championnats District U15 F (Championnat en 2 Phases)

Début du championnat le 10 Octobre 2021 (15H)

Club Inscrit :

(550949) Ent Gardoise Rhodani
(560294) Esp Sp de Nîmes
(503265) Gallia Quissac
(503353) STO Aimargues.
(560946) Fc Athéna
(580998) Fc Milhaud
(550949) Ent Chus.Com.Roc
(500377) Ep Vergèze
(503029) Ales Ol

Championnat U13 F sous la responsabilité (FOOT ANIMATION)

U13 F à 8 :

(750342) Nîmes Metropole1
(750342) Nîmes Metropole2
(514961) Ent S Margueritte
(519483) Chemin Bas d'Avignon
(503029) Ales Ol
(551488) Stade Beaucairois 30.

*(En collaboration avec la Commission du Football d'Animation **fin engagement le 28 Octobre 2021**).*

La Présidente,
Bernadette FERCAK

Le Secrétaire de séance,
Nicolas FAGEON

L'OFFICIEL

N°4 du 24 Septembre 2021

HOMOLOGATIONS

SENIOR DEPARTEMENTAL 2 B
POULE B1030 C
JOURNEE DU 12.09.21 D
C.O. SOLEIL L 2 7-0 F.C. BAGNOLS 2 E
*P0 F

SENIOR DEPARTEMENTAL 3 B
POULE D1030 C
JOURNEE DU 12.09.21 D
A.S. DE SOMMI 1 0-12 ET. S. THEZIE 1 E
P0* F

SENIOR DEPARTEMENTAL 4 B
POULE A1030 C
JOURNEE DU 12.09.21 D
A.S. LE COLLE 1 4-0 O. MINIER PON 1 E
*P-1 F
E.S. BARJACOI 2 1-1 AV. S. ROUSSO 3 E
POULE E1030 C
JOURNEE DU 12.09.21 D
U.S. DE VALLA 1 3-0F F.C. RODILHAN 2 E

L'OFFICIEL

N°4 du 24 Septembre 2021

Alès veut franchir un cap

Ce week-end, Stéphane Saurat va retrouver la coupe de France. Ce sera à l'occasion du troisième tour que son équipe d'Alès, dont ce sera l'entrée en lice, jouera dans l'Hérault, à Mauguio, contre un pensionnaire de R3. C'est une compétition que l'entraîneur cévenol apprécie. « Elle me tient à cœur. On rencontre des équipes qu'on ne connaît pas forcément. Parfois, on peut jouer des gros et vivre de très belles aventures humaines », dit-il.

Stéphane Saurat sait de quoi il parle. Alors à Mende, il avait connu un 16e de finale contre Le Havre. A Anduze, son équipe avait atteint les 32e de finale, battue par Nîmes. Et pas plus tard que la saison dernière, c'est en 8ème de finale qu'Alès avait quitté la compétition après une défaite face à Montpellier. Ce parcours avait pimenté une saison durant laquelle son équipe, à cause de la pandémie, n'avait joué que six matchs de championnat.

Au moment de faire ses premiers pas dans cette édition 2021-2022, Stéphane Saurat est forcément plein d'illusions. Conscient qu'un beau parcours braquera les projecteurs sur un club au passé prestigieux. Conscient aussi que l'heure est venue de franchir un cap en installant Alès un peu plus haut dans la hiérarchie. Les dirigeants ont été clairs : ils comptent voir l'équipe jouer les premiers rôles cette saison en N3 histoire de jeter les bases d'une montée en N2 à court terme.

C'est un objectif que partage Stéphane Saurat. Mais il prévient : « Nous ne sommes pas naïfs. Beaucoup ont la même ambition que nous. Certains l'affichent, d'autres la cachent ». Dans cette poule d'Occitanie, le technicien gardois cite Blagnac, Agde, Muret ou encore Beaucaire, le voisin gardois. Pour l'heure, et alors que le prochain match de championnat aura lieu à Narbonne, le 26 septembre, tous les voyants sont au vert. Le recrutement a été ciblé et donne entière satisfaction. Et les premiers résultats sont plutôt encourageants. Bien sûr, il y a eu ce faux-pas concédé à la maison dès la première journée face à la réserve de Rodez (1-2). « On a dominé. On ne méritait pas de perdre. A minima, on aurait dû obtenir le nul », dit Stéphane Saurat dont l'équipe s'est bien repris depuis en remportant les deux matchs suivants à Muret (0-1) et face à Fabrègues (3-1). « Au niveau comptable, le premier bilan est positif. Dans le contenu, c'est bien aussi. Le championnat est long, il faudra être régulier mais l'équipe progresse », conclut l'entraîneur.

Poulx joue les coupeurs de tête

Les clubs du Gard-Lozère ont été à la fête lors du troisième tour de la coupe de France qui s'est déroulé le week-end dernier. Quelques-uns ont bousculé la hiérarchie pour continuer l'aventure. Parmi eux, Poulx. Pensionnaire de D1, il a sorti Nîmes Soleil Levant qui évolue deux divisions plus haut, en R2. Au stade de la Baume, aucun but n'a été marqué durant le temps réglementaire. Et c'est lors de la série des tirs au but, où tout le monde a eu sa chance, que l'équipe de Frédéric Cruz a eu le dernier mot grâce notamment à Debaty, son gardien, et Le Houarno, son dernier tireur. « *On ne s'y attendait pas »,* reconnaît le président et entraîneur. Il ne la joue pas modeste. *« On avait un grand nombre de titulaires absents, mais c'est la preuve, en fin de compte, que l'on a un groupe homogène qui, sur ce match, a fait preuve de beaucoup de solidarité »*, poursuit-il.

En tout cas, après deux tours de chauffe plutôt faciles face à des équipes de D4 (Vers, 2-7, et Le Malzieu, 1-10), Poulx a frappé un grand coup. Son parcours ressemble étrangement à celui de la saison dernière, lorsqu'au troisième tour, déjà, il avait éliminé Uchaud qui jouait également en R2.

Frédéric Cruz ne cache pas son plaisir de poursuive un peu l'aventure, conscient toutefois que son équipe n'ira pas jusqu'au Stade de France. Il n'oublie pas non plus que le championnat qui reste le pain quotidien de tout club amateur est la priorité. Lors de la dernière saison que l'équipe a fait dans sa totalité, elle était en D2 et avait accédé à la D1. C'est en 2018-2019. Après est arrivée la pandémie. *« Lors de la première saison qui n'est pas allée à son terme, on était en difficulté et l'arrêt nous a sauvés. La saison dernière, en revanche, après un très bon début de saison, on était deuxième. »*

Cette saison, Poulx a attaqué la D1 par un nul à Monoblet (2-2). C'est l'un des cinq nuls, sur six matches, qui a sanctionné cette journée inaugurale. *« C'est la preuve*, dit Frédéric Cruz, *que ce championnat s'annonce très homogène et difficile. »* Quel rôle son équipe pourra-t-elle jouer ? *« On va attendre la première partie de saison, les matches aller, pour faire un point précis. On verra alors les ambitions que l'on peut avoir. »*

L'entraîneur-président sait très bien que la période hivernale est toujours un moment délicat à gérer pour un club amateur. Il sait aussi que les blessures rythment la vie d'un groupe et il est bien placé pour en parler. Il considère d'ailleurs que les blessés de longue date sont ses premiers renforts. A l'intersaison, Poulx a aussi recruté Manko, un attaquant, et vu Haras, un Poulxois, revenir au village et au club après une parenthèse professionnelle loin du Gard. *« Aujourd'hui,* assure Frédéric Cruz, *j'ai un groupe étoffé. La preuve, avec cinq titulaires en moins, on est passé en coupe. Au complet, l'équipe est compétitive. Mais ne nous enflammons pas. »*

Ce dimanche 26 septembre, pour la deuxième journée de D2, Poulx, toujours invaincu après quatre matches officiels, reçoit Générac.

L'OFFICIEL

N°4 du 24 Septembre 2021

DATES DEBUT CHAMPIONNAT

U12 U13

- Les Poules composées de 6 équipes et moins débuteront le samedi 09 octobre 2021

- Les Poules composées de 7 équipes et plus débuteront le samedi 02 octobre 2021

U12

- *La Phase 1 débutera le Samedi 9 Octobre 2021*